

Recherche ONE sur la fonction de coordinateur/ coordinatrice ATL : quelles nouvelles ?

par Fanny DUYSSENS, chercheuse à la Direction Recherche et Développement, ONE



En janvier 2020, les CATL ou coordinateurs/ coordinatrices de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre dans les communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été invités, par la Direction Recherches & Développement de l'ONE, à répondre à un questionnaire en ligne portant sur leur fonction professionnelle. Cette demande s'inscrivait dans le cadre d'une recherche-action sur la fonction de CATL (2019 – 2021), dont l'objectif est de mieux comprendre comment celle-ci est définie et exercée afin de proposer des pistes d'action pour soutenir leur travail¹. Les nombreuses réponses des CATL offrent de riches données à analyser.

Une recherche-action sur les terrains de la coordination ATL

Aujourd'hui, les CATL œuvrent au dynamisme du secteur de l'accueil temps libre dans quelques 240 communes wallonnes et bruxelloises. Si beaucoup sont enthousiastes pour leur travail, les conditions d'exercice de cette fonction varient selon les contextes où ils sont employés. Cela soulève certaines préoccupations parmi eux / elles par rapport, notamment, aux tâches demandées par leurs employeurs (communes ou ASBL) et par l'ONE, à la conciliation de différentes activités professionnelles, ou encore à la coordination des réseaux d'acteurs locaux concernés par l'ATL.

Comment les CATL se représentent-ils / elles leur fonction ? Comment la mettent-ils / elles en pratique au quotidien ? Quelles sont les expériences positives et les difficultés rencontrées ? Quelles perspectives envisagent-ils / elles pour l'avenir de la coordination ATL ?

¹ Pour rappel, cette recherche avait été brièvement présentée dans le numéro de décembre 2019 de « 100% ATL » : <https://mailchi.mp/09b44167378e/100atl-dcembre-2019#recherche%20CATL>

Partant de préoccupations dont les acteurs ont fait écho sur les terrains de la coordination ATL, la Direction Recherches & Développement de l'ONE réalise une étude approfondie d'une durée de deux ans sur la fonction de CATL afin de mieux comprendre ses caractéristiques du point de vue de ceux et celles qui l'exercent. L'objectif est d'identifier des pistes d'action à initier afin de soutenir leur travail. L'étude repose sur une enquête de terrain qui associe des observations en situation réelle d'activités de coordination ATL, des entretiens avec des CATL et d'autres acteurs concernés, un questionnaire en ligne, ainsi qu'une recherche documentaire.

[Retour sur le questionnaire en ligne](#)

Le questionnaire envoyé par l'équipe de recherche de l'ONE aux 263 CATL en fonction en janvier 2020 proposait de répondre - de manière volontaire, individuelle et anonyme - à un ensemble de questions abordant diverses thématiques : les formations et les parcours professionnels, les caractéristiques de la coordination ATL dans les communes pour situer les environnements de travail, les expériences d'entrée en fonction et d'activités quotidiennes de CATL, les ressources et les outils à disposition, et enfin des mises en situation permettant d'exprimer librement des points de vue ou de donner des exemples concrets.

Le bon taux de participation témoigne de l'intérêt suscité par la recherche : 70 % des CATL issus de 73 % des communes engagées dans un processus de coordination ATL ont répondu au questionnaire (cette différence étant due au fait que des communes emploient plusieurs CATL). Les réponses représentent autant de données que les chercheuses sont occupées à analyser de manière quantitative et qualitative. Autrement dit, ces données font l'objet de statistique descriptive et d'analyse de contenu selon les thématiques abordées.

[Une photographie des CATL aujourd'hui](#)

Un premier aperçu de l'analyse illustre la diversité des profils des CATL en fonction aujourd'hui sur base des renseignements fournis par les répondants / répondantes au questionnaire, comme une sorte de photographie de la population en question. Ceci permet d'identifier des caractéristiques socio-démographiques pertinentes, lesquelles seront ensuite mises en rapport avec certaines préoccupations des acteurs de terrain pour comprendre les situations vécues. En voici quelques détails.

Comme beaucoup de professions dans le champ de l'enfance, la population totale des CATL comprend une grande majorité de femmes (244 pour 19 hommes). Agés de 19 à 64 ans, la moyenne d'âge est de 41,4 ans. Si quelques CATL indiquent avoir été engagés / engagées depuis moins d'un an et trois dès le début des années 2000, la plupart disposent en moyenne de huit années d'expérience dans la fonction après des formations initiales et des parcours professionnels variés. En lien avec la moyenne d'âge, ils peuvent être considérés comme étant en milieu de carrière. La fonction de CATL est le premier emploi de seulement 10 % d'entre eux. Pour les autres, les emplois préalables sont liés au diplôme ou à une expérience dans l'administration communale ou dans l'extrascolaire.

70 % des CATL ont un niveau d'étude supérieur de type court, les autres étant diplômés de primaire, du secondaire ou de l'université. Ceci dépend du moment de leur engagement, car ce n'est que depuis 2009, année de modification du « décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination ATL et au soutien de l'accueil extrascolaire », qu'il y a une obligation de diplôme de formation initiale dans les conditions d'entrée en fonction des CATL. Les formations relèvent principalement de l'enseignement, de l'éducation (spécialisée), des sciences médicales et paramédicales (soins infirmiers, logopédie ou psychologie) ou sociales (y compris les assistants sociaux). A cela s'ajoutent des orientations diverses

telles le secrétariat, la communication, les sciences économiques, ou encore le tourisme. Près de la moitié des CATL détiennent en outre différents brevets et certificats complémentaires utiles à leurs activités professionnelles, par exemple le brevet de coordinateur/trice de centre de vacances ou d'école de devoirs.

90 % des CATL sont employés / employées par des communes et le reste par des ASBL ou des intercommunales. Une minorité travaille à 2, 3 ou 4 sur un même territoire tandis que les autres sont seuls dans la fonction. La grande majorité dispose d'un contrat à durée indéterminée. De plus, il est intéressant de constater que le travail à temps partiel est quasiment généralisé parmi les CATL. En conséquence probable, cette fonction est souvent exercée en parallèle d'autres activités sur des temps de travail distincts, les plus fréquentes étant celles de responsable de projet extrascolaire / centre de vacances et d'agent communal. Des variantes incluent des fonctions d'accueillante ou de responsable de milieu d'accueil / petite enfance.

A l'écoute des CATL...

Les données recueillies jusqu'à présent doivent permettre de creuser certains points d'attention soulevés par les répondants / répondantes dans la suite de la recherche. Les résultats finaux de celle-ci sont attendus pour fin d'année 2021 et la synthèse sera accessible à toute personne intéressée sur le site Web de l'ONE.

D'ici-là, l'équipe de la Direction Recherches & Développement tient déjà à remercier vivement les CATL pour l'enthousiasme et le temps consacré à partager leurs points de vue et expériences relatives à leur fonction. Ces échanges sont la base d'une recherche de qualité visant à rendre compte fidèlement de la parole des premiers acteurs concernés.